

Extrait du El Correo

<https://www.elcorreo.eu.org/Immigrants-clandestins-Programme-commun-du-Mexique-et-des-Etats-Unis>

Immigrants clandestins : Programme commun du Mexique et des États-Unis

- Les Cousins - Mexique -

Date de mise en ligne : lundi 23 février 2004

Copyright © El Correo - Tous droits réservés

Por Agence France-Presse

Mexico, Le vendredi 20 février 2004

Le Mexique et les États-Unis ont signé vendredi un texte commun pour assurer un « rapatriement sûr, ordonné et humain » des immigrants clandestins dans le cadre d'un programme à mettre en oeuvre, à l'issue d'une rencontre bilatérale à Mexico.

Le document, signé par le ministre mexicain de l'Intérieur, Santiago Creel et le secrétaire américain à la Sécurité intérieure Tom Ridge, prévoit également la création d'un « groupe de travail technique » sur cette question.

Près de 300 000 Mexicains tentent chaque année de franchir de manière illégale la frontière avec les États-Unis.

Parmi les droits recensés par le document, figurent l'assistance consulaire mexicaine aux États-Unis après l'interpellation des clandestins, la non-séparation des familles lors du rapatriement et un traitement correct des mineurs et des femmes enceintes, a indiqué M. Creel lors d'une conférence de presse.

Un autre objectif du programme est de rapatrier les émigrants à leurs régions d'origine pour éviter qu'ils restent dans la zone frontalière où ils tenteraient de nouveau de traverser.

Les deux hommes ont cependant refusé de donner des détails sur le financement de ce programme.

« On n'a pas encore décidé qui va payer. Les États-Unis sont prêts à contribuer, tous ces détails vont être réglés » par la commission bilatérale, a dit M. Ridge.

M. Creel s'est engagé pour sa part à ce que le gouvernement mexicain emploie des « méthodes de promotion pour mettre en garde sur les risques encourus » lors de la traversée illégale de la frontière.